



Lundi 8 janvier 2018.

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Depuis plusieurs années maintenant, et ce pour améliorer la mixité sociale dans les écoles secondaires, le décret «inscriptions» réglemente l'arrivée des nouveaux élèves de première année dans le secondaire.

Durant les premiers jours de janvier, l'école primaire de votre enfant vous permettra de recevoir le formulaire unique d'inscription. C'est exclusivement via ce document dûment complété que vous pourrez inscrire votre enfant dans l'école secondaire de votre choix.

Les inscriptions se dérouleront partout en Communauté française de la même manière. Une première phase sera organisée du 19 février au 9 mars. Pendant ces trois semaines, la chronologie des dépôts des formulaires d'inscription dans les établissements secondaires n'a aucune importance. Du 10 mars au 20 avril, aucune demande d'inscription ne peut être enregistrée; la reprise de la procédure ne reprendra que le 23 avril dans les établissements où il restera encore de la place en première année.

En pratique à Bonne-Espérance du 19 février au 9 mars, vous pouvez vous présenter à notre secrétariat munis du formulaire reçu dans l'école primaire de votre enfant les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h15. Le mercredi de 8h à 12h15. Des «prolongations» sont organisées les mardi 20, vendredi 23 février et le jeudi 8 mars de 16h à 18h30. À partir du 23 avril, le secrétariat fonctionnera selon son horaire habituel : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h15 et le mercredi de 8h à 12h15.

En outre, notre journée «portes ouvertes» aura lieu le samedi 3 mars de 14h à 18h avec visites guidées des bâtiments scolaires par la direction à 14, 15, 16 et 17 heures; les inscriptions seront aussi possibles ce même jour.

En espérant vous rencontrer très bientôt, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Alain Maghe,
Président

Didier Lebacqz,
Directeur adjoint

P.S.: Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat au 064/31 08 08 ou visiter notre site à l'adresse suivante: www.college-bonne-espérance.be. Dans les autres années du secondaire, les inscriptions peuvent se réaliser dès maintenant et sans relâche jusqu'au 1^{er} septembre.



Collège Notre-Dame
de Bonne-Espérance

Rue Grégoire Jurion, 22
7120 Vellereille-les-Brayeux
Tél.: 064/31 08 08
Fax: 064/31 08 10
www.college-bonne-espérance.be